

Réponse de M. Alain FEUCHOT, par mail, le lundi 28 mai 2012, à Mme Christiane PARAVY, présidente du CO.P.R.A. 184 :

Bonsoir Madame,

Le prolongement de la Francilienne A 104 entre Méry sur Oise et Poissy - Orgeval est un des exemples de ces aménagements envisagés depuis très longtemps, portés par un lobby - le tout routier - qui, dans les dernières décennies, a beaucoup d'appuis dans les gouvernements et les majorités parlementaires successifs. Cela a notamment contribué à favoriser le développement d'autoroutes au détriment des autres moyens de transport -fer, eau, et à accentuer les importations, à contribuer à la concurrence effrénée favorisant le dumping social.

Parlementaire, j'interviendrais fermement pour l'institution de protection et de normes sociales environnementales communes aux européens, face à la pression des capitaux et des productions à bas coût sur les marchés mondialisés avec par exemple :

- des prélèvements nationaux concertés sur les ré-importations en Europe de productions délocalisées
- une taxe "kilométrique" de manière à réduire les transports de marchandises évitables.

Les prélèvements et les taxes seront alloués à un Fonds pour le codéveloppement permettant de financer des politiques de développement social et environnemental.

Toutes les politiques publiques concourront à lutter contre l'émission de gaz à effet de serre (GES).

Avec les parlementaires du Front de Gauche, nous porterons la mise en place d'un Pôle national des transports publics favorisant le développement des transports collectifs et leur accès par toutes et tous. Nous abrogerons les lois de libéralisation du Rail. Nous engagerons le processus de désendettement du système ferroviaire et mettrons fin aux mesures de défiscalisation et exonération favorisant le transport aérien.

Nous favoriserons le développement des transports publics de proximité et leur gratuité.

Nous développerons le transport ferroviaire et fluvial et le transport maritime côtier. Nous favoriserons le ferrouillage, en régénérant, modernisant et adaptant les réseaux existants, en abaissant les tarifs ferroviaires voyageurs et en fixant un prix unique au kilomètre. Nous inscrirons dans la Loi le wagon isolé comme un service d'intérêt général, éligible pour des subventions publiques. Nous lancerons un grand plan ferrouillage européen.

Le "versement transport", payé par les entreprises, sera doublé, généralisé et modulé.

Ces mesures seraient de nature à modifier les volumes et le nombre de transits donc, sans prôner une hypothétique décroissance, aller vers des politiques de développement, plus en harmonie avec les populations et les territoires.

Je vous prie de croire Madame la Présidente, à mes sentiments respectueux.

Alain FEUCHOT